

# SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2004

*Présents : Gérard Bisiaux, Véronique Boirin, Gilles Caiset, Éric Dudouet, Christophe Gaillardot, Yves Girardet, Bernard Hérard, Patrick Schummer, Pierre Schummer*  
*Absents : Anne-Brigitte Magerand, Didier Noirot*  
*Secrétaire de séance : Éric Dudouet*

## **Élections européennes**

Le Conseil Municipal décide de l'organisation des tours de garde pour le scrutin du 13 Juin 2004.

## **Entretien voirie communale**

Le Conseil retient le devis d'un montant de 6 246,00 € présenté par la DDE pour l'entretien de la voirie communale. Un devis complémentaire sera demandé pour les travaux de balayage de chaussée.

## **Emploi environnement**

M. Jean Claude KLIMEK a souhaité quitter son emploi d'agent environnement de la commune le 13 mai 2004. Dans l'attente de la nomination de son remplaçant, les travaux d'entretien urgents des espaces verts seront effectués par M. FARION Didier.

## **Chèque Association Amis de la Coquille**

Le Conseil Municipal accepte le chèque de 105,92 € remis par l'Association des Amis de la Coquille et correspondant à la consommation électrique de la salle des fêtes lors des locations et charge le Maire de l'encaissement par l'intermédiaire du Receveur Municipal d'Aignay le Duc.

## **Eau chaude local des infirmières**

A la demande de la SCP MAGERAND-GUINARD, un devis sera demandé pour installer l'eau chaude dans le local infirmier.

## **Droits d'auteur SACEM**

La SACEM souhaite une meilleure prise en compte des droits d'auteur lors des manifestations musicales et une implication des communes pour le respect de la législation. Vu le faible nombre de demandes de location et l'impossibilité de prévoir un calendrier annuel des réservations de la salle polyvalente, le Conseil Municipal décide de diffuser la plaquette d'information de la SACEM lors de chaque demande de location.

## **Travaux de fauchage**

Le Conseil Municipal retient le devis de M. Renard Philippe pour les travaux de fauchage d'accotements et de talus sur 4 km de voies communales pour un montant de 368,37 €.

## **Démission maire et premier adjoint**

La maire et le premier adjoint exposent les raisons pour lesquelles ils souhaitent cesser leurs fonctions.

**Le Conseil Municipal prend connaissance des problèmes en cours de traitement et évoque les solutions à envisager :**

- **Carte communale : procédure de préparation de l'enquête publique en cours.**
  - **Chemin de Champigny : proposition de procédure à suivre pour régulariser le statut d'une partie de la voie communale 117**
  - **Pose bancs en pierre**
  - **Intervention des entreprises ESTIVALET et GIRARDET pour problème de fosse septique logement communal**
- mairie**
- **Remerciements de M. et Mme KLIMEK pour le cadeau offert par la commune à l'occasion de la naissance de leur enfant**
  - **Versement de 50% de la subvention DGE attribuée pour l'aménagement de la place de l'Eglise**

Le maire G.Bisiaux